

## Optimiser l'accès au marché de vos médicaments en intégrant les aspects juridiques - Comprendre les exemples tirés de la jurisprudence 2023 16 mai 2024 (matinée)

**PRE REQUIS :** toutes personnes travaillant dans l'univers de la santé

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaître le cadre juridique dans lequel l'administration doit agir en matière de remboursement et de fixation des prix des médicaments

Comprendre les situations ayant conduit des industriels à contester les décisions de l'administration

Maîtriser les principaux enseignements de la jurisprudence rendue en 2023

Comprendre comment les intégrer à la stratégie d'accès au marché des médicaments

### PROGRAMME

Au travers des cas jugés en 2023, nous vous proposons d'aborder quelques sujets essentiels concernant :

**le remboursement :** Comment la place dans la stratégie thérapeutique doit-elle être appréciée ? De nouvelles circonstances doivent-elles entraîner une nouvelle évaluation de la Commission de la transparence ?

**le prix :** Quels sont les comparateurs que le CEPS peut retenir ?

Quels critères le CEPS doit-il prendre en considération pour examiner une demande de hausse de prix ? Quand peut-on invoquer l'égalité de traitement ? Le CEPS peut-il s'écarter des règles posées par l'accord-cadre et sa doctrine ?

**les remises :** Peut-on contraindre le CEPS à renégocier une clause de remises en cas de changement de circonstances ? Sur quel périmètre peuvent légalement porter les remises conventionnelles ?

**Date(s), durée, lieu :** 16 mai 2024 (9h00-12h30 soit 3h30) en classe virtuelle

**Tarif :** 800 € HT/personne soit 960 € TTC

**Modalités d'accès :** bulletin d'inscription sur demande ([eberrebi@pharmaceutiques.com](mailto:eberrebi@pharmaceutiques.com))

**Public :** Toute personne impliquée, au sein de son entreprise, dans les problématiques de prise en charge (notamment remboursement et prix) des médicaments et qui souhaite optimiser l'accès au marché de ces produits en intégrant les aspects juridiques (directions Market Access et directions juridiques).

**Accessibilité :** pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

**Encadrement :** Emmanuelle Berrebi, Responsable pédagogique +33 (0)1 73 20 50 15

[eberrebi@pharmaceutiques.com](mailto:eberrebi@pharmaceutiques.com). Référent handicap : Hubert Blondeau

Sera animée par : Marine DEVULDER, Avocate Associée, GD Avocats. Formation en droit européen et en droit de la concurrence. Forte expertise sur l'accès au marché des produits de santé (remboursement et prix), leur publicité et les relations entre les acteurs de santé & Delphine HOUZELOT, Docteur en Pharmacie de formation, diplômée d'un Master en droit de la Santé et d'un executive master de Science Po Paris en gestion et politiques de santé, Senior Principal RWS, IQVIA

**Méthode pédagogique & modalités d'évaluation :** Pédagogie interactive

Exposés et exercices en sous-groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants.

Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.

Remise d'un support au participant.

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation

Evaluation de la formation par un quiz pour mesurer l'atteinte des objectifs Evaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire

Evaluation à froid à la suite de la certification (entretien mail ou téléphone)

#### PR EDITIONS

Tour D2 – 17 bis, Place des Reflets  
TSA 64567 . 92400 Courbevoie  
+33 (0)1 73 20 50 15 - [eberrebi@pharmaceutiques.com](mailto:eberrebi@pharmaceutiques.com)  
[www.pharmaceutiques.com](http://www.pharmaceutiques.com)  
FOR 019 V2

RCS Nanterre B 389 273 962

SIRET : 389 273 962 000 65 00065

TVA intra FR01389273962

Numéro d'activité Prestataire de formation : 11 92 20869 92

FP Accès au marché et jurisprudence ind1 le 10/04/2024